

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Un chapitre de l'histoire du Collège : Les Sociétés
d'Etudiants aux XIX^e et XX^e siècles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1932, tome 31, p. 82-120

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

UN CHAPITRE
DE L'HISTOIRE DU COLLEGE

Les Sociétés d'Etudiants

aux XIX^e et XX^e siècles

Voici un chapitre de l'histoire du Collège de St-Maurice qui ne sera pas complet. Les documents font trop souvent défaut, pour le siècle dernier tout au moins. Cela s'explique facilement. Fondées par des étudiants, à l'instigation sans doute de l'un ou l'autre professeur, maintes sociétés n'ont pas résisté à l'épreuve du temps et se sont évanouies comme les fleurs, après quelques années d'une existence virile et fraîche, répondant aux exigences déterminées de telle ou telle époque. Si au moins elles nous avaient légué les cahiers vénérables, reflet de leurs activités ! Il en reste fort peu. Selon toute vraisemblance, ces précieux feuillets sont restés dans les mains de membres fatigués qui assistaient, désolés, à la mort de leurs associations. Soit !

Le XX^e siècle sera plus fidèle. Ses *Echos* garderont le souvenir et le transmettront aux générations nouvelles.

C'est très bien, au Collège, d'apprendre consciencieusement ses leçons, de faire proprement ses devoirs, d'acquérir l'amour de l'étude, mais cela ne peut aller sans un souci tout aussi important d'une formation plus générale et plus vaste. L'homme n'est pas seulement une intelligence : il est un cœur, une volonté, un corps. D'où la nécessité d'offrir au jeune étudiant le pouvoir de réaliser, pendant les années que dure son instruction, un développement harmonieux de toutes ses facultés. Nul doute que les nombreuses sociétés existant au Collège n'y contribuent efficacement. Sans inutiles commentaires nous allons tâcher de marquer leur existence, de décrire leur rôle et leur influence.

Nous distribuerons les divers groupes d'étudiants qui se constituèrent en sociétés de genres très divers en trois classes : sociétés ayant des buts :

- I spirituel,
- II intellectuel et artistique,
- III physique.

I.

a) La Congrégation de la Sainte Vierge

Un ancien professeur du Collège, M. Charles Husson, a esquissé brièvement, dans la livraison de février 1917 des *Echos de St-Maurice*, une histoire de la Congrégation des Enfants de Marie. Il déplorait déjà, comme nous, la rareté des documents. Reprenons son étude.

La Congrégation a été fondée le 8 décembre 1895, par M. le Chanoine Galley (1845-1905), prieur de l'Abbaye. Son « bras droit » fut M. l'abbé Dubosson, actuellement Chanoine de la Cathédrale de Sion. Ce dernier a précisé, dans une lettre charmante, datée du 25 janvier 1917, ce point d'histoire. Laissons-lui la parole :

« C'est bien le très pieux et très aimable prieur J. Galley qui est le fondateur de la Congrégation des Enfants de Marie au pensionnat et collège de St-Maurice.

Cette institution, par lui « depuis longtemps méditée et vivement désirée », devait développer à St-Maurice, comme dans beaucoup d'autres collèges, la dévotion envers la Sainte Vierge et confier à sa protection maternelle spéciale les meilleurs élèves.

J'eus l'honneur d'être le « bras droit » de M. Galley ; il n'avait pas cru devoir s'adresser aux élèves de Philosophie ⁽¹⁾. J'étais en Rhétorique. Il m'avait chargé de recueillir les adhésions, par proposition individuelle à chaque élève que je croyais pouvoir être un digne Enfant de Marie ; on acceptait les élèves des classes latines depuis Grammaire et ceux de Technique.

La première réunion eut lieu le jour de l'Annonciation, 25 mars 1895, dans la chapelle du nouveau collège. Nous étions une quarantaine ; pour cette année de préparation, je fus seul « le comité ».

En automne, après la rentrée, eut lieu la reconstitution et enfin l'érection officielle le jour de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1895, encore à la chapelle du collège, par M. le prieur Galley. M. Coquoz lui avait succédé comme directeur du Pensionnat. Il y eut messe, communion générale, consécration, allocution très paternelle et chants.

J'eus encore l'honneur d'être le premier préfet ; les autres membres du comité étaient MM. Joseph Girardin, Alph. Gueniat, Berdat ⁽²⁾, dont le prénom m'échappa ; M. Auguste Glück dirigeait le chant.

(1) Alors dernière classe du Collège. Le cours de Physique fut inauguré en 1899 par M. le chanoine Camille de Werra.

(2) M. l'abbé Louis Berdat, curé de Pleigne (J. B.), M. le chanoine Alphonse Gueniat, curé-doyen de Delémont, M. l'abbé Joseph Girardin, curé de Pleujouse (J. B.).

Malheureusement, nous n'avons pas su faire fonctionner immédiatement un secrétaire ; nous laissons à M. Galley le soin de préparer quelques petites notes, et lui comptait sur nous, et c'est ainsi que la Congrégation ne possède pas de protocoles et de notes historiques sur son origine et ses débuts. »

Consulté, M. le Chanoine Fleury, curé d'Aigle, a donné naïvement, par lettre, des renseignements identiques.

Les premières années de la Congrégation furent très modestes. Les membres portaient déjà une médaille. Ils ne se réunissaient qu'aux jours de communion générale. M. Galley, élu prieur en 1895, ne pouvait plus s'en occuper activement, absorbé qu'il était par les fonctions de sa nouvelle charge.

Le deuxième préfet fut M. Joseph Girardin, en 1897. L'année suivante, en automne, M. le Chanoine Cergneux, alors inspecteur des Grands, donna une vigoureuse impulsion à la jeune société mariale. Celle-ci fut reconstituée entièrement sur la base du statut des Congrégations de la Compagnie de Jésus. Enfin, le 8 décembre 1898, la Congrégation était affiliée à la *Prima-primaria* de la Ville éternelle par l'entremise de M. le Chanoine Bourban, alors à Rome. C'est de ce jour que date son existence canonique.

Donnons maintenant la liste des Directeurs :

M. le Prieur J. Galley, fondateur en 1895 ; MM. les Chanoines Cergneux (1898-1902), Chambettaz (1902-1906), Hofmann (1906-1914), Mariaux (avril-décembre 1914), Chambettaz (1914-1917), Comman (1917-1919), Mariaux (1919-1922), Noverraz (1922-1924), Mariaux (1924-1929), Dénériaz (1929-1930), Mariaux (1930 - mars 1931), Bussard (mars 1931...).

Il ne sera pas sans intérêt d'établir ensuite la liste complète des préfets de la Congrégation qui succédèrent à MM. Dubosson et Girardin. Nous indiquerons également, autant que possible, où s'exerce leur activité actuelle ⁽¹⁾. A relever, en outre, que, jusqu'en 1916, le poste de préfet était renouvelé tous les six mois. Avant 1925 enfin, les élections étaient faites, selon les statuts (art. 6-11), au bulletin secret, par tous les membres de la Congrégation présents au Collège. Aujourd'hui, les Directeurs de la Congrégation et du Pensionnat et le Recteur du Collège se réservent l'élection du comité et du conseil (Décision du 5 octobre 1925 approuvée par Mgr l'Abbé et les autorités de l'établissement).

(1) Nous avons utilisé avec plaisir les notes réunies par M. Camille Chèvre et déposées aux archives de la Congrégation.

MM. LES PREFETS DE LA CONGREGATION

1898-1899 :	† Oswald MATHEY	Chanoine de l'Abbaye, prêtre 1905, décédé 1906.
1899-1900 :	† Auguste GLUECK	Prêtre, musicien, directeur du chœur de Lucerne, décédé 1925. (réélu au second semestre).
1900-1901 :	† Auguste GLUECK Henri CHAUFFARD Paul FLEURY	Curé du Locle. Chanoine de l'Abbaye, curé d'Aigle.
1901-1902 :	Arnold JOBIN Arnold JOBIN	Avocat-notaire à Saignelégier. (réélu).
1902-1903 :	Louis PELLETIER Louis PELLETIER	Curé de Rocourt. (réélu).
1903-1904 :	† Joseph BRAHIER Paul CHERVAZ	Diacre 1908, décédé 1908. Chanoine de l'Abbaye, Prof.
1904-1905 :	Aloïs LAMOUILLE	Curé de la Très Sainte Trinité, à Genève. Recteur de Châteauneuf. (réélu).
1905-1906 :	Ignace MARIETAN Ignace MARIETAN Nicolas MENGIS	Ingénieur à Lucerne.
1906-1907 :	Maurice GROSS Joseph MONIN	Avocat-notaire à Martigny-Ville. Curé des Breuleux.
1907-1908 :	Joseph MONIN Paul BOURQUARD	(réélu). Curé-doyen de Courrendlin.
1908-1909 :	Paul BOURQUARD Camille MARIAUX	(réélu). Avocat à Monthey.
1909-1910 :	† Paul GROBETY. Joseph RODUIT	Chanoine de l'Abbaye, curé de Vollèges.
1910-1911 :	Théodule CHEVROLET Cyrille GARD	Pharmacien à Genève. Président de Bagnes, notaire.
1911-1912 :	† François GIRARDIN Adolphe THORENS	Prêtre 1918, décédé 1918. Curé de Soral.
1912-1913 :	† Paul ROMAND Albert FROSSARD	Prêtre 1918, décédé 1918. Agent d'affaires à Fribourg.
1913-1914 :	Maximilien GAY-CROSIER † Paul ROMAND.	Notaire à Finhaut. (le même).
1914-1915 :	Henri BERRA	Secrét. chrétien-social à Genève.
1915-1916 :	Louis CARDINAUX Jules MONNEY	Pharmacien à Tavannes. Chanoine de l'Abbaye, Direc- teur du Pensionnat.
1916-1917 :	Albert MEMBREZ	Curé-doyen de Porrentruy.
1917-1918 :	Oscar DE CHASTONAY	Avocat à Sierre.
1918-1919 :	Joseph MASSON	Médecin à Bagnes.
1919-1920 :	Louis QUARTENOUD	Chanoine de l'Abbaye, Prof.
1920-1921 :	Emile FAEHNDRICH	Curé de St-Imier.
1921-1922 :	L. DUPONT-LACHENAL	Chanoine de l'Abbaye, Prof.
1922-1923 :	Norbert VIATTE	Chanoine de l'Abbaye, Prof.

1923-1924 :	Antoine MELI	Avocat à St-Gall.
1924-1925 :	Henri MONTAVON	Vicaire à Saignelégier.
1925-1926 :	Olivier FRUND	Vicaire au Noirmont.
1926-1927 :	Oscar PUTALLAZ	Chanoine de l'Abbaye, prêtre 1932.
1927-1928 :	Paul NUSSBAUMER	Etud. en théologie à Fribourg.
1928-1929 :	François GUENAT	Etud. en théologie à Fribourg.
1929-1930 :	Georges REVAZ	Profès simple à l'Abbaye.
1930-1931 :	Camille CHEVRE	Etud. en théologie à Lucerne.
1931-1932 :	Philippe CEPPI	Elève de Physique.

Le but de la Congrégation de la Sainte Vierge est parfaitement défini : elle veut initier ses membres à une vie de piété intense et leur inculquer tout particulièrement une dévotion très vive envers la Mère de Dieu.

Les réunions ont lieu tous les quinze jours. Le Directeur y prononce une allocution destinée à orienter et à encourager les efforts. Il tâche de provoquer le zèle individuel, volontaire, des congréganistes, dans les visites au Saint Sacrement, par exemple, au commencement des récréations, dans les communions de la semaine. « Et ceci restera son grand mérite, écrivait M. Husson dans l'étude des *Echos* citée plus haut, d'avoir préparé la compréhension des décrets de Pie X sur la communion fréquente, d'en avoir réglé et facilité l'exécution au Collège de St-Maurice. »

Il est hors de doute que l'influence exercée au Collège par la Congrégation est des plus heureuses. Les protocoles révèlent bien parfois quelques petits relâchements, quelques difficultés que directeur et membres du comité ou du conseil s'emploient aussitôt à faire disparaître — il y a même, très rarement, quelques cas d'exclusion — mais, dans l'ensemble, l'esprit est excellent. Il est surnaturel et d'une grande fraîcheur mariale. Les étudiants, on le constate, se préoccupent réellement de leur vie spirituelle et tâchent, souvent, de fournir de gros efforts pour maintenir leur âme dans l'amitié de Dieu. Nous pourrions citer de nombreux exemples, d'ordre très intime. Ne suffit-il pas, cependant, de noter les manifestations extérieures de la piété de nos jeunes congréganistes — qui n'ont pas l'intention de vouloir « se montrer » ou « paraître » hypocritement bons, oh ! pas du tout — ; voyez leur assiduité aux réunions, aux communions générales mensuelles, la générosité qui les pousse à raccourcir un peu leur récréation du soir pour aller réciter ensemble le chapelet ou l'office de la Sainte Vierge à la chapelle... Que d'autres faits ne pourrions-nous pas encore relever !

On est là en présence d'une vie intérieure certaine chez les congréganistes de St-Maurice. Elle devait, à l'occasion, se traduire par des actes de beau dévouement. En 1898, on organise une loterie qui rapporte 200 francs aussitôt envoyés à la Propagation de la Foi, « geste royal qui inspire l'attitude des nouvelles générations envers les grandes œuvres catholiques », a écrit M. Husson.

Le même historiographe ajoute, en soulignant la plupart des faits intéressants qui ont marqué les débuts de la Congrégation : « C'est cette même noblesse de sentiments qui donne aux premiers congréganistes l'idée de fonder une revue qui serait un trait d'union entre les membres présents et absents et qui, surtout, donnerait aux élèves des classes supérieures l'occasion de former leur plume à l'étude des grandes questions religieuses et sociales. Les *Echos de St-Maurice*, parus en été 1899, préférèrent s'adresser à tous les élèves du Collège. Le mérite de leur fondation n'en revient pas moins à la Congrégation.

« Plus tard, c'est la rédaction du règlement (1900-1901), l'achat d'une bannière (1903) qui occupent les esprits. Les cantiques laissent à désirer : on s'occupe de la question, on y revient. On organise des répétitions, on achète un harmonium, un nouveau recueil de cantiques (1904) ; on en éditera un en 1908.

« La Congrégation veut faire acte de présence en dehors de la chapelle : d'où les conférences. M. le Chanoine Tonoli les inaugura en 1903 par une étude savoureuse sur le grec. »

Et depuis, nos aînés immédiats ont continué comme nous-mêmes essayons de suivre les traces des anciens. Chaque année la fête patronale du 8 décembre se célèbre en grande solennité et la réception des « approbanistes » est fixée ordinairement au jour de l'Ascension, dans le sanctuaire de la Vierge du Scex.

Afin de ne pas nuire aux études, on a renoncé, depuis quelques années, à préparer laborieusement les séances récréatives, données sous les auspices de la Congrégation. Direz-vous que nous avons mal fait, puisque, au soir de la fête patronale, nous avons eu l'occasion d'applaudir des artistes de première valeur, comme M. le professeur Athanasiadès en 1924, dans son récital de piano, Messieurs Desarzens, violonistes, en 1929, M. Paul Burger, professeur de violoncelle au Conservatoire de Lausanne, en 1930, le merveilleux Quatuor de Ribaupierre l'année dernière enfin.

Voilà, chers Anciens de St-Maurice et peut-être chers Congréganistes, un peu l'histoire de notre Association des Enfants de Marie. Nous sommes plus de mille aujourd'hui, dispersés dans

le monde. Tous sont atteints, chaque année, par la lettre du Directeur et l'acte de consécration envoyés régulièrement pour le 8 décembre. Mais tous ne répondent pas... Seraient-ils devenus sourds aux appels de Notre-Dame ? Nous ne pouvons le croire. Mais si c'était vrai, nous nous tournerions vers les étudiants d'aujourd'hui et leur tiendrions ce langage : « Marie est médiatrice universelle de la grâce, ne l'oubliez jamais. Ne faites pas comme quelques-uns de vos aînés, qui ont renié leur Mère du Ciel. Soyez au Collège d'excellents Enfants de Notre-Dame et vous resterez plus tard d'inébranlables témoins de Jésus-Christ. »

b) La Conférence de S. Vincent de Paul

Nous plaçons dans la série des sociétés ayant un but religieux un organisme qui trouverait peut-être aussi bien sa place dans un cadre social. La conférence S. Vincent de Paul, au sujet de laquelle les documents manquent presque totalement, a dû exister au Collège de St-Maurice à partir de 1862 ou 1863. Mgr Jaccoud, dans ses *Souvenirs*, l'indique assez clairement ⁽¹⁾. Elève de Grammaire il relève ce qui suit : « Les conférences de saint Vincent de Paul, qui étaient alors à la mode, comme d'ailleurs toutes les œuvres de France, furent introduites au Collège, mais sans les visites des familles pauvres, qui eussent été au-dessus de notre portée ⁽²⁾ ; c'était un Monsieur de la ville, M. Adolphe de Stockalper, qui venait présider la réunion dans la grande salle d'étude. On y faisait abstraction de toute politique, et je n'oserais dire qu'au sein de l'Œuvre il y ait eu une vie quelconque. »

M. le Chanoine Gard était l'âme de la Conférence, qu'il avait fondée probablement et qui s'éteignit entre 1886 et 1888 selon toute apparence. Les réunions se tenaient le dimanche, après la grand'messe. Un élève de chaque classe, de Syntaxe à Philosophie,

(1) *Echos de St-Maurice*, juillet-août 1926, p. 80.

(2) Il convient de rectifier cependant, à ce sujet, l'affirmation trop catégorique de Mgr Jaccoud. Un membre de la Conférence, M. le chanoine O. de Cocatrix, qui nous a donné également de bons renseignements sur la vie de l'Œuvre, prétend, au contraire, que ces visites avaient lieu et que le caissier en était chargé. Ce dernier, selon toute vraisemblance, apportait à quelques familles pauvres de la ville le produit des quêtes effectuées au sortir des réunions.

y devait déclamer un texte composé par lui-même, en prose ou en vers, tandis que les petits récitaient par cœur un morceau de leur choix. La critique de ces productions, confiée à un bureau de douze membres, était lue devant toute l'assemblée le dimanche suivant. A la fin des séances le préfet, M. Gard, formulait quelques observations qui n'étaient pas toujours agréables. Puis le caissier tendait une casquette suppliante aux « confrères » de l'association qui avaient l'âme charitable et portait ensuite aux pauvres de St-Maurice le produit de la quête.

Sans qu'il nous soit possible de préciser, signalons encore l'existence d'une Association de la Sainte-Enfance avant 1870. Peut-être était-ce l'une des nombreuses œuvres missionnaires que le Chanoine Jean-Joseph Blanc, mort prieur de l'Abbaye, avait créées en Valais !

II.

a) L'Agaunia

Il est fort probable que dans la première moitié du XIX^e siècle l'une ou l'autre société ait existé à St-Maurice, ayant pour but de parfaire, en dehors du cadre strict des études, la formation des étudiants. Mais nous n'avons aucun document qui nous permette de l'établir. C'est en 1859 qu'il nous faut arriver pour enregistrer la fondation d'un groupement que 73 années de vie ne vieilliront point et qui témoigne encore aujourd'hui d'une remarquable activité ⁽¹⁾.

Au mois d'août 1841 quelques anciens élèves du Collège de Schwyz avaient compris la nécessité d'organiser en une vaste association toute la jeunesse estudiantine et catholique de notre pays. La Société des Etudiants Suisses était née. Rapidement elle

(1) Les détails historiques concernant la fondation et les premières années d'existence de l'*Agaunia* sont tirés d'une étude consciencieuse, manuscrite, que son auteur, M. Pierre Delaloye, étudiant en droit à l'Université de Fribourg, ancien président de la section, a bien voulu nous communiquer. Qu'il soit remercié.

prit de l'extension, en Suisse allemande surtout. La partie romande suivit peu après et l'on notera avec quelque fierté que le premier membre français de l'Association fut le cardinal Gaspard Merillod.

Le Bas-Valais, par suite de circonstances qu'il ne nous appartient pas de rappeler, resta plus longtemps étranger au mouvement. L'heure vint toutefois où la cause catholique eut besoin de défenseurs ardents et unis. Un homme de courage, un animateur à l'intelligence brillante, avocat, puis conseiller d'Etat et député aux Chambres fédérales, Henri Bioley ⁽¹⁾, originaire de St-Maurice, se fit le propagateur chez nous de l'idéal des Etudiants Suisses. Ayant appris à le connaître par l'intermédiaire d'étudiants fribourgeois, notamment Joseph Comte, qui devint curé de Châtel-St-Denis et premier président français de la Société, il se laissa gagner par l'enthousiasme et, tout en étant fixé au Collège de St-Maurice, il se fit agréger comme candidat dans la section française de Fribourg. Au mois de septembre 1859 il était reçu membre actif de la Société à la fête centrale de Zoug.

Dès le début de l'année scolaire 1859-1860 à St-Maurice, Henri Bioley fit part à ses camarades de la joie qu'il avait eue d'entrer dans la Société des Etudiants Suisses. Il leur décrit les sentiments de ses compagnons, leur esprit religieux et patriotique. Il les réunit même et s'entretient avec eux « de l'impuissance de l'isolement, de la nécessité de se grouper et de s'unir pour traverser la vie sans défaillance et y soutenir les bons combats ».

Deux étudiants en philosophie, Nicolas Taramarc ⁽²⁾, et, après quelques hésitations, Adolphe Riche ⁽³⁾, puis un rhétoricien, Georges Bioley ⁽⁴⁾, entrèrent dans les vues d'Henri Bioley. Les démarches entreprises auprès de la Direction du Collège, en vue d'obtenir l'autorisation de constituer une section des Etudiants Suisses à St-Maurice, n'allèrent pas sans difficultés. La persévérance des promoteurs en vint à bout. Le 2 novembre

(1) Son fils, le R. P. Alexis, Capucin, nous a aimablement communiqué plusieurs souvenirs sur son père.

(2) de Sembrancher, notaire.

(3) de St-Maurice, avocat ; sa biographie a été écrite par son ami Henri Bioley. M. Adolphe Riche était l'oncle de M. le chanoine Henri de Stockalper et du R. P. Augustin de Stockalper, Capucin.

(4) de St-Maurice, frère d'Henri, notaire et poète.

1859 les quatre vaillants fondateurs de l'*Agaunia* tenaient leur première réunion officielle et dénommaient leur groupement : Section Agaunoise de la Société des Etudiants Suisses. Le comité provisoire se composa d'un président : Adolphe Riche, d'un secrétaire-correspondant ⁽¹⁾, Henri Bioley, d'un caissier, Nicolas Taramarc.

On se mit au travail sans retard : réunion tous les jeudis, élaboration des statuts qui reçurent l'approbation officielle le 1^{er} décembre 1859. Le 17 novembre, Nicolas Taramarc présente une étude intitulée : *Contemplation du ciel par un disciple de saint Basile*. Les frères Bioley, fins rimeurs, lisent des poésies dont l'une, signée de Georges, est publiée par les *Monat-Rosen* de juin 1860 ⁽²⁾.

Parallèlement à cette activité tout intérieure s'établissent des relations entre la jeune section d'Agaune et les sections-sœurs. Fribourg salue avec enthousiasme la nouvelle cellule de St-Maurice. Joseph Schorderet, le futur Chanoine, laisse parler son cœur ardent et ne trouve pas d'expressions assez convaincantes pour exprimer sa joie et son bonheur. Puis voici la lettre annonçant officiellement à tous les membres de la Société des Etudiants Suisses la fondation de l'*Agaunia*. Elle paraît en janvier 1860 dans les *Monat-Rosen*. « Nous avons l'honneur et la joie, y lit-on, de vous annoncer qu'une section de la belle Société des Etudiants Suisses vient d'être établie à Saint-Maurice. A son retour à Saint-Maurice, de la fête centrale de Zoug, un membre de la Société parla à quelques-uns de ses amis des avantages signalés que doit nécessairement procurer à la jeunesse studieuse une Société aussi noble, aussi patriotique, que celle des Etudiants Suisses. Tous brûlèrent d'impatience d'organiser une section de la Société ; ils se sont mis à l'œuvre avec courage, et leur courage a triomphé des difficultés.... »

De toutes parts ce fut alors une extrême abondance de lettres de félicitations et de vœux. Et au cours des premières années, en Valais, à Fribourg, en Suisse allemande, partout où la Société compte une section, on se préoccupe des succès comme des difficultés de l'*Agaunia*. Le volume de *Mémoires de la Société*

(1) A ce moment la charge de secrétaire-correspondant était la plus délicate et la plus importante.

(2) Notons que l'*Agaunia* collabora activement à la rédaction de la partie française des *Monat-Rosen*. On tenait à elle, comme le prouvent plusieurs lettres conservées aux archives de la Société.

des Etudiants Suisses ⁽¹⁾, publié en 1918 par A. Augustin, contient une centaine de pages de lettres ⁽²⁾ reçues ainsi par l'*Agaunia*.

Si le nombre des étudiants qui répondirent à l'appel du début ne s'était accru, on aurait pu craindre pour la vie de la section, mais l'espérance des initiateurs devait être récompensée. Le 1^{er} décembre 1859, deux Rhétoriciens demandent leur admission. Ce sont Victor de Chastonay ⁽³⁾ et Maurice de Courten ⁽⁴⁾. Et voici encore des recrues : Joseph Schoeffler ⁽⁵⁾ le 22 janvier 1860, Joseph Nantermod ⁽⁶⁾ le 29 janvier suivant.

Huit membres en 1860, 17 en 1863, 21 en 1865, 42 en 1931.

Il ne rentre pas dans le cadre de ce travail, d'exposer longuement et de justifier les buts de la Société des Etudiants Suisses. De toute évidence le propos de défendre les doctrines catholiques contre les amoindrissements de l'erreur ou ses négations ne pouvait laisser indifférents les véritables disciples du Christ. Quoi d'étonnant dès lors, que la Société des Etudiants Suisses ait prospéré magnifiquement au temps jadis. Aujourd'hui, selon nous, elle devrait comprendre mieux l'esprit du temps et donner à pleine voile dans le sens de l'action catholique, si clairement voulue et prêchée par S. S. Pie XI ⁽⁷⁾.

On n'attend pas de nous non plus, que nous suivions pas à pas la marche de la section agaunoise, depuis sa naissance jusqu'en 1932. Notre désir est de marquer simplement la continuité de son œuvre féconde pendant plus de 70 ans.

Il n'y eut jamais de paresse inquiétante, en *Agaunia*, ni cette indifférence désabusée qui offre à la mort des bras osseux. Travail soutenu, volonté d'agir. Dans l'infinie variété des

(1) K. Oberholzer's Buehdruckerei, Uznach (St. Gallen).

(2) Cf. vol. cité, pp. 195-288.

(3) de Sierre, avocat, conseiller national, membre du C. C. (1863-64 ; 1864-65).

(4) de Sierre, avocat.

(5) de St-Maurice, professeur en Hongrie.

(6) de Troistorrents, protonotaire apostolique, chanoine de Sion, professeur.

(7) Nous nous sommes réjoui en apprenant la constitution, à Fribourg, d'une section universitaire s'inspirant ouvertement et nettement des principes de l'action catholique. En accordant, à l'unanimité de ses membres, droit de cité dans la Société des Etudiants Suisses, à *Vigilia*, le comité central a fait preuve d'une sagesse dont nous tenons à le féliciter.

sujets traités en séances, que doit-on relever ? La philosophie eut sa part, l'histoire plus encore, la littérature s'est offerte à d'innombrables tempéraments, la poétique eut ses fervents, la sociologie ses chercheurs autant que l'économie, la politique ses futurs champions.

Mais on ne travaillait pas seulement, sous la houlette d'un président énergique, à l'intérieur d'une salle de classe : les Agauniens, très tôt, furent les organisateurs de manifestations publiques littéraires, théâtrales ou autres, qui eurent parfois beaucoup de retentissement.

Les protocoles de 1860 déjà signalent, au 6 mars, une séance publique à laquelle assistaient « Monseigneur l'Evêque de Bethléem ; M. le Président du Département de l'Instruction publique ; M. le Préfet des Etudes du Canton ; le Président de la ville ; le Président du Tribunal ; la plupart des Chanoines et des Messieurs de St-Maurice ». En ouvrant la réunion, le président de l'*Agaunia*, M. Riche, s'attacha à montrer, dans son discours, quel était le but de la Société des Etudiants Suisses « pour prouver, s'écriait-il, le peu de fondement de toutes les allégations insidieuses dont nous avons été l'objet ». L'occasion lui était fournie, en outre, de stigmatiser comme elle le méritait, une correspondance de Sion, insérée dans la *Gazette du Valais*, « plus passionnée que véridique », qui déversait « le mensonge et le ridicule sur une institution qui, sagement entendue, doit porter les meilleurs fruits ». Devant l'assemblée, les Agauniens présentèrent ensuite une série de « compositions » : *Conversion de S. Augustin* par Riche, deux poésies de G. Bioley, *Les grands personnages de l'Ancien Testament* par Victor de Chastonay, *L'oiseau du Ciel* par Tamararc, *Martyre de la Légion Thébéenne* par H. Bioley.

La section de St-Maurice sortit grandie de ce premier contact avec le public. Un magnifique élan était donné.

Chaque année de nouveaux membres prenaient la place de ceux qui s'en étaient allés continuer à l'Université leurs études particulières. Les comités, élus à époque fixe, poursuivaient avec vigueur l'œuvre des anciens. Il y eut deux et même trois présidents par an, ce qui explique la liste très longue que nous en donnerons bientôt. Cette charge n'était pas une sinécure si l'on se rappelle sa propre expérience et ce qu'en disait Mgr Jaccoud, ancien Recteur du Collège St-Michel à Fribourg,

dans ses vivants et délicieux *Souvenirs de Collège* ⁽¹⁾ : « Président de l'*Agaunia* et ayant à tenir mon rang en classe (Rhétorique), je serai occupé plus que jamais, et mes relations se multiplieront ». Le président trouvait dans le vice-président-caissier, le secrétaire et le « Fuchs-Major » des aides attentifs et persévérants. Quand la section fut nombreuse on nomma également un « Cantor », puis un bibliothécaire-archiviste.

Très tôt également l'un ou l'autre professeur s'intéressa à la vie de la section. Mais il faut cependant attendre assez longtemps pour trouver les traces d'un Chanoine spécialement préposé à la direction de la société. Les protocoles ne sont pas prodigues de détails à ce sujet. Les premiers noms que nous avons recueillis sont ceux de M. le prieur et préfet Galley, de M. le directeur Coquoz, du futur évêque Mgr Mariétan. M. le Chanoine Grob, actuellement directeur du Collège St-Charles à Porrentruy, resta longtemps « Vereins-Papa » de l'*Agaunia*. M. le Chanoine Terrettaz s'en occupa aussi activement. D'autres professeurs s'acquittèrent tour à tour, par la suite, de cette tâche.

Pour les manifestations publiques les Agauniens portaient casquette rouge et sautoir tricolore. Le premier drapeau date de 1877. Il eut deux successeurs, en 1894 et en 1923.

Venons enfin à quelques détails concernant l'activité plus spécialement extérieure encore de l'*Agaunia*. Nous avons devant les yeux une très intéressante collection des programmes de séances littéraires, théâtrales et musicales données par les étudiants du Collège à partir de 1807. Glanons dans les deux précieux recueils de cette collection.

Jusqu'en 1897 le nom de l'*Agaunia* ne figure pas sur les programmes, et c'est à cette date qu'il faut faire remonter la tradition du « théâtre de Carnaval » joué par les membres de la section. Avec le concours de l'orchestre et de la fanfare du Collège, ils représentèrent, le 28 février et le 2 mars 1897, *Les Enfants d'Edouard*, tragédie en 3 actes de Casimir Delavigne, suivie d'une comédie-bouffe en 1 acte par Lemerancier de Neuville, *Le Crime de Moutiers*. M. le Conseiller fédéral Musy, M. le Chanoine A. Gueniat, curé-doyen de Delémont, M. le professeur Charles Matt ne nous en voudront pas de relever

(1) *Mes souvenirs de Collège*, par Mgr Jaccoud, dans les *Echos de St-Maurice*, XXV^e année, N^o 11, février 1927, p. 204. La publication de ces *Souvenirs* s'est poursuivie dans la revue citée, de septembre-octobre 1925 à novembre 1927.

leurs noms qui figurent sur la liste de distribution des rôles. L'année suivante on joue *Le mulâtre de Murillo* et *A qui le neveu ?* de Botrel. M. Musy, alors élève de philosophie, et feu M. le conseiller national Jules Tissières, humaniste, tiennent chacun deux rôles. En 1899, *Le Gondolier de la mort*, drame de Leroy-Villars, puis *Son Altesse*, comédie par Antony Mars, occupent la scène. Les noms de M. Henri Bioley ⁽¹⁾, aujourd'hui sous-préfet du district de Monthey et avocat, et de MM. les Chanoines Gaist et Rappaz tiennent compagnie à ceux de M. Emile Gaudard, juge cantonal à Fribourg, et de M. Jules Tissières, futur conseiller national. L'orchestre prête toujours son concours sous la direction de M. A. Sidler.

A partir de 1900, c'est une avalanche de drames et de comédies qui se déroulent sur les planches du vieux Théâtre d'Agauge : *Les Piastres rouges* (1900), *Pour la Couronne* (1901), *Chantepie* (1902). En 1903, *Gilles de Bretagne*, interprété à Carnaval, a été précédé d'une soirée musico-littéraire, le 5 janvier : chants, monologues, comédie. Nous renonçons à donner la suite complète de ces productions. Soulignons les principales : *L'Expiation* (1908), *Les Jacobites* (1912), *Les Burgraves* (1913), *L'Aiglou* (1916), *Le Courrier de Lyon* (1921), *Le Voyage de M. Perrichon* (1924), *Les Plaideurs* (1926), *L'Avare* (1927), *Le Barbier de Séville* (1928), *Les Trois Sages du Vieux Wang* (1929), *Knock* (1930), *Le Bourgeois gentilhomme* (1931), *Le Juif de Venise* (1932).

Le 10 mai 1931 enfin, l'*Agaunia*, présidée par M. Pierre Delaloye, eut la louable initiative d'organiser une grande manifestation en l'honneur de l'encyclique *Rerum novarum*, dont on fêtait le 40^e anniversaire. M. l'Abbé Dr André Savoy, M. Antoine Favre, professeur à l'Université de Fribourg et M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud y prirent la parole.

En terminant ce trop long aperçu historique nous formons le vœu que l'*Agaunia* d'aujourd'hui, fidèle à son passé si noble et si rempli d'action féconde, continue dans l'avenir à jouer un rôle bienfaisant au Collège de St-Maurice. Ses membres voudront bien comprendre que notre temps a besoin d'hommes énergiques, de caractères trempés et ils deviendront ces hommes dans la mesure où ils sauront s'adapter aux nécessités de l'heure

(1) Fils du fondateur de l'*Agaunia*.

et surtout en donnant l'exemple d'une action continûment et profondément catholique.

Afin de ne pas perdre le souvenir de ceux qui, pendant trois quarts de siècle bientôt, ont présidé aux destinées de *l'Agaunia*, nous nous plaisons à donner ici la liste de leurs noms :

MM. LES PRESIDENTS DE L'AGAUNIA

1859-1860 :	† Adolphe RICHE	St-Maurice Avocat.
1860-1861 :	† Adolphe RICHE	(le même).
1861-1862 :	† Henri BIOLEY	St-Maurice Avocat, Conseiller National, Mem- bre du C. C.
1862-1863 :	† Georges BIOLEY	St-Maurice Notaire, poète, frère du précédent.
	† Nicolas TARAMARC	Sembrancher Notaire.
	† Henri DE TORRENTE	Sion Avocat, Conseiller d'Etat.
1863-1864 :	† Henri DE TORRENTE	(le même).
1864-1865 :	† Henri DE TORRENTE	(le même encore).
	† Mgr Jean JACCOUD	St-Martin (Fribourg) Prêtre, Recteur du Collège Saint- Michel (Fribourg), Camérier secret de S. S.
1865-1866 :	† Mgr Jean JACCOUD	(le même).
1866-1867 :	† César FRANC	Monthey Prêtre.
1867-1868 :	† Jean SUGNAUX	Prillens (Fribourg) Prêtre, missionnaire aux Indes.
1868-1869 :	† Joseph VOUTAZ	Sembrancher Avocat.
	† Camille BESSE	Bagnes Avocat.
1869-1870 :	† Jérémie GALLEY	Massongex Prieur de l'Abbaye, Préfet du Col- lège.
1870-1871 :	† Louis BIOLEY	St-Maurice Professeur, Membre du C.C. (1872- 1873, 1873-1874).
	† Joseph IMHASLY	Fiesch (Valais) Jésuite.

1871-1872 :	† Louis BIOLEY	(élu à nouveau).
1872-1873 :	† Louis BIOLEY	(le même).
	Mgr Léonard CURRAT	St-Martin (Fribourg) Protonotaire apostolique, Vicaire général honoraire de Fribourg.
1873-1874 :	Mgr Léonard CURRAT	(le même).
1874-1875 :	Mgr Léonard CURRAT	(le même).
	† Emile RABOUD	Vionnaz (Valais) Prêtre en Amérique.
1875-1876 :	† Henri PYTHON	Châtelard (Fribourg) Prêtre, Dr en droit can. prof.
	Joseph JOBIN	Porrentruy Avoué à Belfort.
1876-1877 :	† Charles DE PREUX	Sierre Avocat, Conseiller d'Etat.
	† Auguste GAY	St-Maurice Chanoine de l'Abbaye, professeur.
1877-1878 :	† Oscar MEIZOZ	Riddes Avocat, Président du Tribunal.
1878-1879 :	† Edouard DE COCATRIX	St-Maurice Géomètre.
1879-1880 :	† Georges DE STOCKALPER	St-Maurice Avocat, Conseiller d'Etat et Député aux Etats, Membre du C. C. (1881- 1882, 1882-1883, 1883-1884).
	† Maurice TAVERNIER	Martigny Avocat.
1880-1881 :	† C. DE STOCKALPER	St-Maurice Banquier.
	† Laurent ZUFFEREY	Anniviers Prêtre.
	Germain BRIDY	Savièse Chanoine de Sion.
1881-1882 :	Germain BRIDY	(le même).
	† Laurent ZUFFEREY	(élu à nouveau).
1882-1883 :	Laurent REY	Monthey Directeur de la Banque Cantonale, ancien Conseiller d'Etat.
	Maurice GERMANIER	Granges Avocat, Juge instructeur.
1883-1884 :	Maurice GERMANIER	(le même).
	Raphaël EVEQUOZ	Conthey Avocat, ancien Président du Trib.
	Laurent REY	(élu à nouveau).
1884-1885 :	† Louis EVEQUOZ	Sion Banquier.

	† Julien FAVRE	Vaulruz (Fribourg) Prêtre, Dr ès lettres, Prof, à l'Ecole Normale d'Hauterive.
1885-1886 :	† Isaac MARCLAY	Champéry Avocat, Prés. du Tribunal Cant.
	Albert MORAND	Martigny Dr méd. Genève, Membre du C. C. (1893-1894).
	† Eugène COQUOZ	Salvan Chanoine de l'Abbaye, Directeur du pensionnat au Collège de Saint- Maurice.
1886-1887 :	Auguste DOUSSE	Charmey (Fribourg) Professeur.
	Pierre FROSSARD	Progens (Fribourg) Curé-Doyen, Bussy.
1887-1888 :	Louis MENOUD	Romont Préposé.
1887-1888 :	† Alexandre IMHOF	Goppisberg (Valais) Recteur, ancien Inspecteur scolaire.
	† Louis MEICHTRY	Sierre Prêtre.
1888-1889 :	† Louis MEICHTRY	(le même).
1889-1890 :	Louis TROILLET	Bagnes Avocat, Président du Tribunal, Martigny.
1890-1891 :	Joseph CHAMBETTAZ	Assens (Vaud) Chanoine de l'Abbaye, curé de St- Maurice.
1891-1892 :	Emile TAMINI	St-Léonard Curé de Bex, Inspecteur scolaire.
1892-1893 :	Emile TAMINI	(le même).
1893-1894 :	Mgr Joseph MARIETAN	Val d'Illiez Dr phil., ancien Abbé de St-Mau- rice, Evêque tit. d'Agathopolis.
1894-1895 :	Ernest WICHT	Vuisternens (Fribourg). Prêtre.
1895-1896 :	Maurice DUBOSSON	Troistorrents Chanoine de Sion.
1896-1897 :	Léon GIRARDIN	Cornol (J. B.) Curé d'Asuel.
1897-1898 :	Jérémie MOREL	Orsonnens (Fribourg) Chanoine de St-Nicolas.
1898-1899 :	† Pierre BIOLEY	St-Maurice Pharmacien, historien.

1899-1900 :	† Oswald MATHEY	Martigny Chanoine de l'Abbaye.
1900-1901 :	† Jules TISSIERES	Martigny Avocat, Conseiller National.
1901-1902 :	Pierre BARMAN	Monthey Avocat, Conseiller aux Etats.
1902-1903 :	Henri BIOLEY	Monthey Avocat, Sous-préfet du district (fils du fondateur de <i>l'Agaunia</i>).
1903-1904 :	Eug. de RIEDMATTEN	Sion Avocat, Banquier.
1904-1905 :	† Pierre-Marie DESSIMOZ	Conthey Avocat, Greffier.
1905-1906 :	† Hyacinthe CARRAUX	Monthey Avocat, Greffier.
1906-1907 :	Camille POUGET	Orsières Avocat, Député.
1907-1908 :	Joseph MONIN	Glovelier (J. B.) Curé des Breuleux.
1908-1909 :	Rémy COQUOZ	Salvan Dr méd., Médecin cantonal.
1909-1910 :	François REVAZ	Salvan Notaire, Banquier.
1910-1911 :	Théodule CHEVROLET	Bonfol (J. B.) Pharmacien.
1911-1912 :	Henri REVAZ	Salvan Dr méd. vét.
1912-1913 :	Gilbert DESVAYES	Leytron Avocat-notaire
1913-1914 :	Max GAY-CROSIER	Finhaut Lic. jur., Greffier du Tribunal. Martigny
1914-1915 :	Germain CARNAT	St-Brais (J. B.) Dr méd. vét., Conseiller National, V. C. P. (1919-1920).
1915-1916 :	Paul REY	Monthey Dr jur.
1916-1917 :	Albert MEMBREZ	Courtételle (J. B.) Dr phil., Curé-Doyen de Porren- truy.
1917-1918 :	Oscar DE CHASTONAY	Sierre Avocat, Greffier du Tribunal.
1918-1919 :	Paul DE COURTEN	Monthey Dr jur., avocat, V. C. P. (1923- 1924).
1919-1920 :	Joseph ACKERMANN	Bulle Avocat, député.

1920-1921 :	Emile FAEHNDRICH	Châtillon (J. B.) Curé de St-Imier.
1921-1922 :	François BUSSARD	Gruyères (Fribourg) Chanoine de l'Abbaye, Dr théol., professeur et publiciste.
1922-1923 :	Norbert VIATTE	Saignelégier Chanoine de l'Abbaye, prof. d'Humanités.
1923-1924 :	Antoine MELI	St-Gall Dr jur., avocat, V. C. P. (1929-1930).
1924-1925 :	André CHAPERON	St-Gingolph Avocat, député.
1925-1926 :	Louis PERRAUDIN	Bagnes Lic. jur., avocat, Sierre.
1926-1927 :	Marc CHAPPUIS	Develier (J. B.) Nouveau prêtre.
1927-1928 :	Joseph GERMANIER	Conthey Notaire.
1928-1929 :	André BURGNER	Viège Etud. méd.
1929-1930 :	Charles IMESCH	Sierre Etud. méd.
1930-1931 :	Pierre DELALOYE	Monthey Etud. jur.
1931-1932 :	Edouard BAGNOUD	Icogne Elève de Physique

b) L'Académie de S. François de Sales

Le patronage de cette académie ne pouvait être plus attachant. Mais il ne suffit pas à lui assurer une existence bien longue. Voici comment un professeur du Collège, en 1899, nous parle de cette société éphémère ⁽¹⁾ :

« En 1855, au mois de décembre, le Professeur des deux Rhétoriques du Collège de St-Maurice tenta de fonder avec sa classe une sorte de société littéraire qui prit le nom de « Académie de Saint François de Sales », et qui débuta le 26 décembre, par la poésie intitulée *Noël* ⁽²⁾. L'Académie eut une vie très

(1) *Echos de Saint-Maurice*, 1899, 1^e année, p. 41.

(2) Elle a été publiée dans les *Echos*, 1^e année, p. 128. Elle est signée E. P., vraisemblablement Etienne Perolini.

courte, car elle mourut le 28 février 1856. Il nous reste d'elle quelques travaux... Il est à noter qu'alors les élèves des deux Rhétoriques n'avaient pour tout traité de littérature française que le petit volume latin intitulé *de Colonia*. »

Cependant l'Académie eut l'occasion d'organiser, le 29 janvier 1856, au jour de sa fête patronale, une séance solennelle, dont la collection de programmes, citée plus haut, a conservé le détail. Quand nous l'aurons reproduit, nous aurons tout dit sur ce fragile organisme qui ne pouvait évidemment pas avoir la résistance de celui du cardinal Richelieu.

SAINT AUGUSTIN

Hommage à Monseigneur Bagnoud

Chœur de la création de Haydn.

Discours d'ouverture

Léon Wuilleret.

PROLOGUE

L'Afrique au siècle d'Augustin (tableau historique) Joseph Welti.

Air varié de Bériot, exécuté sur le violon par M. Bruzzèse.

I^{re} PARTIE

Naissance de S. Augustin (poésie franç.)	Etienne Perolini.
Jeunesse de S. Augustin (narration)	Charles Genoud.
Conversion de S. Augustin (narration)	Maurice Deléglise.
Mort de Sainte Monique (poésie lat.)	Théod. Caillet-Bois

Le ruisseau, chœur, composition de M. Bruzzèse.

II^{me} PARTIE.

S. Augustin ordonné prêtre de l'Eglise d'Hippone (narration)	Isidore Tercier.
S. Augustin, Evêque, et ses travaux (narration)	Emile Defayes.
Siège d'Hippone et mort de S. Augustin (narration)	Joseph Welti.
Légende sur le cœur de S. Augustin (poésie franç.)	Aloys Besson.
Les ruines d'Hippone (poésie franç.)	Alexandre Conus.

Rêverie dans les Alpes, pour violon seul, composé et exécuté par M. Bruzzèse.

EPILOGUE.

Le pays d'Augustin au XIX ^e siècle (discours franç.)	Léon Wuilleret.
Discours de clôture	Etienne Perolini.

Chasse gothique, chœur, comp. de M. Bruzzèse.

c) L'Emulation

En janvier 1901, M. le Chanoine Eugène Gross, sous le pseudonyme d'Ahumar, consacrait à son confrère décédé, M. le Chanoine Pierre Burnier, un fort bel article nécrologique dans les *Echos de St-Maurice*. Détachons-en trois phrases: « En 1868, sous les auspices de Mgr Bagnoud, président d'honneur, il (M. Burnier) fonda avec les élèves de sa classe la Société littéraire de l'*Emulation*, dont tous ceux qui ont eu le bonheur d'en faire partie, ont conservé une si douce et si fructueuse mémoire. Nous lui avons demandé de retracer pour les *Echos* l'histoire de cette chère Société, et nous avons reçu une promesse qui n'a pu être réalisée. Peut-être essayerons-nous un jour, si Dieu nous prête vie, d'exécuter ce projet. »

Hélas, M. Burnier avait emporté ses souvenirs dans la tombe, M. Gross fit de même.

Nous ne possédons plus que trois cahiers d'honneur contenant les meilleurs travaux des sociétaires (1868-1873), un cahier portant l'en-tête suivante : « Protocole des Exercices oratoires et littéraires des cours d'humanités et de rhétorique, 1884-1885 » et commençant par la liste des dix-neuf membres de l'*Emulation* à cette époque. Feuilletons ces cahiers.

La première série présente de la prose et des vers d'excellente composition. Chaque morceau est suivi d'une brève note signée par le secrétaire : « Dans sa séance du . . . 186.. la Société a admis, après délibération, cette composition au cahier d'honneur ». La formule ne varie presque pas pendant cinq ans. Un sceau l'accompagne, portant une lyre surmontée de la croix de Saint Maurice et l'inscription : « Société littéraire de l'Emulation, St-Maurice ». Une remarque : le secrétaire a éprouvé assez fréquemment le besoin de souligner les mots : après délibération.

Il nous semble superflu de donner ici quelques exemples des sujets traités et le nom des auteurs : sujets ordinaires de composition.

Le cahier « Protocole » de 1884-1885, qui, en fait, relate les actes de l'*Emulation* jusqu'en 1887, offre plus d'intérêt. Les séances de la Société y sont décrites avec fidélité. On ne relève plus les travaux des membres, mais le secrétaire en donne une critique extrêmement serrée : aucune faute, aucune maladresse ne trouve grâce à ses yeux. Le 28 novembre 1885, par exemple, M. Eugène Coquoz, secrétaire, va même jusqu'à sentir la nécessité de se justifier un peu et il cite un proverbe : « La critique est un flambeau et la louange un bandeau »...

A cette époque, en outre, le président signe les protocoles, Ainsi l'on a les noms suivants : Julien Favre, Louis Evêquoz.

En 1885-1886 l'*Emulation* compte 17 membres, dont M. Arthur Couchepin, l'actuel juge fédéral. Son président est M. Albert Morand. L'année suivante il y a 20 sociétaires. Le secrétaire de la précédente période devient président ; c'est M. Louis Menoud.

Puis le cahier s'achève sur ces mots prometteurs : *Vivant sequentes !* Ont-ils existé ? Nous ne le savons pas. D'autres documents datant de 1897 à 1900, le laisseraient croire, mais il semble téméraire de l'affirmer absolument, car les cahiers d'honneur des années 1897 à 1900 ne mentionnent jamais la société l'*Emulation* et se contentent de livrer à la postérité de fort beaux travaux d'élèves recopiés avec soin, mais sans commentaire aucun. Les signatures sont intéressantes : Oswald Matthey, Julien Fumeaux, Maurice Trottet, Charles Matt, Otto Holenstein, Jules Tissières, R. Morand, Jules Bertrand, Bornet, Auguste Hegner, Paul Gaist, Emile Gaudard, Pierre Barman, Joseph Pellissier, Martin Binz, Camille Abbet, Louis Pelletier, Alfred et Arnold Jobin, Félix Vauthey.

Une ou deux fois au moins l'*Emulation* organisa une séance académique ; la première en hommage à Monseigneur Bagnoud, évêque de Bethléem. Elle eut lieu le 14 janvier 1874, à 7 heures du soir, à l'Abbaye, dit le programme avec précision. Trois parties : les deux premières comportaient des compositions françaises sur des sujets bien divers : *Le Bienfait de Dieu ou épisode sur la fuite en Egypte* par G. de Courten, *L'Homme ivre et le clair de lune* par P. Gillioz, *Le Pont du Diable à Dresde* par J. Perrin, *L'officier municipal et le Musicien* par U. Bioley, *Les Singes et les Bonnets de coton* par R. Morand, le tout encadré de productions de l'orchestre et de la fanfare, d'un second discours d'ouverture prononcé par le président A. Défago, et d'un discours de clôture par le vice-président L. Bioley. Dernière partie : comédie en un acte, *Deux amis et un habit*. Avouons que cela devait être très bien.

La seconde séance eut lieu le 13 février 1875. C'était un « hommage » de l'*Emulation* « à ses protecteurs ». Le programme en a été publié dans les *Echos* de 1917. Même variété que l'année précédente dans la répartition des sujets et une comédie pour finir : *Trois systèmes philosophiques*. Parmi les orateurs, notons M. J. Tissières, président, M. Hassler, actuellement général français, M. Joseph Jobin, avoué à Belfort, etc.

d) Le Cercle d'études sociales

La fondation, en décembre 1901, d'un Groupe d'études sociales, dénommé peu après Cercle d'études sociales, suscita un mouvement des esprits qui eut de très lointaines répercussions. Trois revues françaises signalèrent avec beaucoup de sympathie la naissance du Cercle. Elles y voyaient « un signe d'espérance et de résurrection ». L'animateur en fut M. le chanoine Dr Joseph Mariétan, devenu plus tard Abbé de St-Maurice et évêque titulaire de Bethléem, actuellement évêque titulaire d'Agathopolis, qui avait compris dans toute sa profondeur, le sens des directives pontificales concernant la question sociale. L' *Association catholique*, revue des questions sociales et ouvrières, venait de définir le cadre des groupes de ce genre : « un groupement assez restreint, très fermé et strictement confessionnel, composé de jeunes gens, discutant et étudiant entre eux certaines questions qui, par la fréquence de leur rappel, finissent par devenir de ces questions vitales qu'il n'est pas permis à un citoyen éclairé d'ignorer ».

La direction du Cercle fut assurée par M. le chanoine Mariétan ; M. Félix Vauthey, étudiant, devint le premier président de la Société. Parmi les titres des travaux présentés en séance, au cours des mois du début, notons : *La question sociale*, *Les impôts*, *La légitimité*, *L'utilité sociale de la vie retirée et solitaire*, *La liberté et les libertés*, *La Question romaine*.

Commentant l'activité du cercle, M. G. R. écrivait dans les *Echos de St-Maurice* de juillet 1902 :

« C'est donc une belle et bonne œuvre.

« Aussi les encouragements sont venus nombreux à ces jeunes gens que les obstacles et les sottises critiques n'ont pas découragés. A mon tour, je me permets de leur dire : Allez de l'avant, chers amis, et, sans négliger vos études, continuez à vous constituer sur les bancs du collège les apôtres des idées chrétiennes. Et comme la boule de neige qui fait avalanche, la troupe grossira sur votre parcours, ce sera votre récompense.

« Reprenons donc vaillance et courage. Si le monde est laid, si l'indifférence des bons nous attriste parfois, il est aussi de bien douces consolations. Ces groupements de jeunes sont autant de constellations sacrées, de flambeaux du Devoir et du Dévouement qui guident et fortifient. Et le collège d'Agaune peut lever les yeux et montrer ses soldats ; ils ont de l'élan et de la foi ; ils aiment et ils espèrent. »

Les deux présidents de l'année scolaire 1902-1903 furent MM. Chapuis et A. Beaud. Le Cercle comptait 12 membres. Le cahier

des protocoles donne, pour les années suivantes, les noms des autres membres du comité :

1903-1904 : M. Chèvre Léon, prés., M. Brahier Simon, secrét.

1904-1905 : M. Chèvre Léon, prés., M. Lamouille Aloys, secrét.

1905-1906 : M. Brahier Simon, prés., M. Pouget Camille, secrét.

1906-1907 : M. Monin Jos., prés., M. Hayvard Fernand, secrét.

Avec M. le chanoine Mariétan, directeur, le groupe se félicitait en outre d'avoir l'appui de MM. les chanoines Chambettaz, Grob et E. de Werra comme membres honoraires.

Nous ne pouvons suivre dans le détail le travail qui s'accomplissait avec entrain dans les milieux du Cercle d'études. Qu'il nous suffise de reproduire ici le pertinent et sobre plaidoyer qu'en écrivait M. Simon Brahier, alors élève d'Humanités, dans les *Echos* de juillet 1903 :

« But de la Société : Préparer les membres par l'étude des questions religieuses et sociales au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la vie pratique, pour la défense des intérêts religieux, intellectuels et matériels du peuple. Chaque membre est instamment prié, aux réunions, de demander des explications sur telles ou telles questions dont il n'a pas saisi le sens ou la portée. Les séances qui ont lieu une fois par semaine, sont consacrées spécialement à l'explication d'un manuel de sociologie conforme aux instructions du Souverain Pontife ⁽¹⁾.

« Cependant, pour ne point nuire à nos études classiques, il fut décidé que les réunions n'auraient lieu que pendant les moments de récréation. Et, pour se mettre à l'abri de toute critique, M. le Président pria instamment tous les membres de ne s'occuper en aucune manière des affaires du Cercle pendant les études réservées à la préparation des devoirs de classe. »

M. Brahier réfute ensuite quelques objections que l'on fait volontiers contre l'activité du Cercle et poursuit :

« Notre manuel nous apprend quelles sont les bases de la Société, les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il nous donne la définition de certains termes que l'on entend ou lit fréquemment et dont pourtant l'on ignore parfois très longtemps la vraie signification : n'offrirait-il que cet avantage, le Cercle serait déjà une œuvre à encourager. Nous parlons du droit de propriété, des questions d'impôt ; nous examinons les théories du socialisme dont les progrès deviennent si menaçants. Un des membres nous fait part de sa joie d'avoir procuré un abonnement à un journal catholique, un autre nous initie à son projet de fonder une bibliothèque dans son village et cause des moyens à prendre pour répandre la bonne presse, de la nécessité de collaborer aux bons journaux ; un troisième, qui a déjà dépassé la vingtaine, nous parle de la grève qui a apporté la misère la plus noire dans maintes familles de la ville qu'il habite.

(1) Catéchisme social du Père Dehon suivi dans plusieurs cercles de France et de Suisse.

« Le but du Cercle d'études n'est donc pas de former des docteurs en sociologie; plus simple et plus modeste, il n'aspire qu'à fournir aux jeunes gens l'occasion de s'exprimer clairement et sans trop de difficulté, de vaincre cette gêne qu'éprouvent toujours les débutants lorsqu'ils doivent parler en public. Apprendre au jeune homme à donner une réponse aux objections entendues à l'atelier ou ailleurs ; trouver l'argument péremptoire ; développer dans l'âme de la jeunesse les désirs généreux d'apostolat, de zèle et de lutte ; former des hommes de caractère, voilà bien une des nécessités de l'heure présente. C'est à cette nécessité que le Cercle d'études semble répondre.

« Tels sont les motifs qui m'ont engagé à entrer dans le Cercle d'études sociales du Collège. Je serais heureux si ces réflexions, parties d'un cœur sincère, exemptes de tout ressentiment, étaient capables d'éclairer certains esprits, de rassurer ceux qui auraient pu se laisser induire en erreur par de faux rapports ou par de malheureux préjugés. »

Nous avons tenu à faire cette longue citation parce qu'elle explique tout ce que fut le Cercle d'études sociales de St-Maurice. Elle nous dispense même de donner maintenant les titres des conférences lues en séances.

Si nous jugeons par l'absence de protocoles, c'est vers la fin de 1907 que le groupement a dû cesser d'exister. Il reste tout de même que son influence a été fort heureuse au collège pendant six ans. Elle a encouragé de nombreux jeunes à l'étude des questions sociales et les a préparés ainsi au grand combat de la vie dont on ne sort pas victorieux si l'on n'est armé pour le soutenir avec persévérance et énergie.

A partir de 1908 *L'Eveil* se substitua aux *Echos de St-Maurice* et poursuivit, d'une autre manière, l'œuvre commencée au Cercle d'études. La même âme lui insufflait une vie abondante, c'était celle de M. le chanoine Dr Mariétan.

e) Les Eclaireurs

Elargissez maintenant le cadre de la division que nous avons donnée à notre étude et faites entrer dans la seconde catégorie de sociétés du collège la sympathique troupe des Scouts. La date de fondation est récente puisqu'elle ne remonte pas au-delà de 1930. Nos remerciements à l'aumônier pour les notes qu'il a bien voulu nous préparer.

C'est le 1^{er} octobre 1930 que la Troupe S. Sigismond vit le jour. Sept élèves, membres des troupes de Sierre, Bulle, Estavayer et Montreux, en constituaient le noyau auquel s'adjoignirent d'excellentes recrues. Le chanoine Edgar Voirol prit la direction spirituelle de la jeune troupe et le chef Denis Terraz s'occupa de la partie technique.

Les éclaireurs formèrent trois patrouilles ; les Tigres, les Condors et les Alouettes. Dès lors, les sorties du jeudi apportèrent une agréable diversion à la vie d'internat. La nouvelle association ne prétendait pas faire de concurrence aux autres sociétés du Collège, mais rendre service, entrer en fonctions là où chôment les autres activités.

Dès le 6 avril 1931 une partie des éclaireurs campa quatre jours aux Mayens de Conthey, dans un chalet offert gracieusement par M. Putallaz, de Sion. Du 24 juillet au 2 août un groupe passa le Sanetsch et revint à St-Maurice par le Pillon. Les trois premiers jours de la semaine de Pâques 1932, les éclaireurs montèrent à la Valsainte par Vevey et Semsales, et rentrèrent par Gruyères, Montbovon, les Avants, Montreux. Le Val d'Anniviers recevra la Troupe cet été. Ces camps sont une école de bonne humeur, de dévouement, d'initiative et d'endurance. Ils maintiennent l'âme haute car, comme l'écrivait dans son carnet de camp le jeune chef de patrouille Henri Pineau : « Au camp, on ne fait pas de péché : au camp on communique tous les jours ! »

f) L'activité musicale au Collège

1. Le chant

Faire un saut du concert donné le 2 juillet dans l'église abbatiale de St-Maurice, par le Chœur Mixte du Collège, aux origines du développement musical à l'Abbaye, n'est pas chose aisée. Ne craignez pas : nous ne voulons point ici remonter à la *Laus perennis* des premiers siècles et nous nous contenterons de quelques brèves indications concernant les sociétés constituées de chant et de musique, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle ⁽¹⁾.

*

C'est à la décade 1850-1860 que nous reportent nos premiers documents. M. Léopold Bruzzèse, de Vouvry, venait de chez lui

(1) M. le professeur Husson a donné, aux *Echos de St-Maurice*, en 1917 et 1918 (XVI^e année, N^o 5, décembre, p. 139, N^o 6, février, p. 166 ; XVII^e année, N^o 1, avril, p. 11), des articles très documentés sur ce sujet. Nous nous en inspirons.

donner des leçons au Collège. C'était un violoniste apprécié, comme on peut le constater en feuilletant la collection des programmes dont nous avons parlé. Nous y trouvons à la date du 29 juin 1851 une « Séance académique et musicale donnée par les étudiants du Collège » ; c'est la première séance musicale que nous ayons relevée. M. Bruzzèse n'y paraît point encore. Il faut croire que cette manifestation fut couronnée de succès, car on récidiva. Nous avons noté une « Soirée littéraire et musicale » le 21 janvier 1855, une autre le 29 juin 1856 (celle-ci organisée par l'Académie de S. François de Sales), un « Concert vocal et instrumental » le 13 juin 1858, une « Fête chorale » le 12 juin 1859... Dans ces circonstances, M. Bruzzèse est à l'honneur : il compose, il exécute, il accompagne, il dirige... Ses compositions sont pour violon, pour piano, pour chœurs. Elles passent du genre badin, « fantaisie », « air burlesque », aux morceaux plus élevés, décorés de titres romantiques : *La fleur flétrie*, *L'oiseau inconnu*, *Chasse gothique*, *Rêverie dans les Alpes* ; l'une de ses compositions est présentée ainsi : « *Le Ruisseau*, idylle, avec solos, chœurs et violon obligé ». M. Bruzzèse met en chœurs et en solos des paroles de Lamartine, ou du poète aigaunois de Bons, dont il fit une « cantate, *Le Fils de Tell* » ; il trouve même le moyen d'orner de sa musique trois pièces les 1^{er} et 8 juillet 1860 : un drame, *Olivier de Clisson*, un vaudeville, *Taquinnet ou le panier de figues*, et une comédie, *L'Avocat Patelin*.

Mais le triomphe dut être remporté le dimanche 12 juin 1859. Ce jour-là est peut-être bien la première fête générale de chant du Valais. Dès la veille, le programme comporte une répétition générale de la messe solennelle, composée par M. Bruzzèse lui-même, « avec solos et chœurs de 70 chanteurs ». Le matin de la fête, à 9 h., il y eut donc office solennel à l'église abbatiale, et le soir à 5 h., au théâtre, grand concert où *L'oiseau inconnu* et *Chasse gothique* furent chantés par différentes sociétés de chant du Valais et par les étudiants du Collège.

Si nous avons relevé avec quelques détails les traces de cette activité musicale, c'est moins pour exalter une manière musicale désuète, que parce que nous avons là les premiers chants connus de notre histoire scolaire, et que nous les trouvons entourés d'un grand enthousiasme. Il faut conclure qu'ils étaient au goût du temps. A partir de 1861 nous ne rencontrons plus M. Bruzzèse, mais plus tard, à un âge avancé, nous dit M. le chanoine Oscar de Cocatrix qui l'a connu, il revint au Collège.

Dès le début de 1862, les programmes de séances donnent le nom d'un nouveau professeur, M. Hiller.

Vers 1868, M. Nicolas Etter, très fort en clarinette, arrive de Zoug. Pendant plus de quinze ans, il sera l'animateur de toute musique en terre d'Agaune.

Les dimanches et les jours de la semaine, les élèves chantent la messe en plain-chant, « mais en plain-chant bien carré, écrit M. Husson, d'une allure empruntée au pas de nos montagnards, libre de règles, remarques, N.B. et autres subtiles complications. On se sert des majestueux in-folio de l'édition de Dijon. Pour les jours de fête, M. Etter compose, sur de charmantes réminiscences d'opéras, des messes pour chœurs d'hommes et chœurs mixtes. Leur nombre ne dépassa jamais cinq ; on ne les savait que mieux.

« Au mois de mai, c'étaient de touchantes litanies, criblées de soli, des cantiques, tirés de la première édition du Recueil de M. Wolf, organiste à Sion. » ⁽¹⁾

Il y avait une maîtrise déjà qui se réunissait deux fois par semaine pour apprendre, morceau après morceau, les mélodies du *Kyrie* ou du *Benedictus*, inscrites au tableau noir, ou celles des invocations à la Vierge.

Tout cela paraît laborieux et rudimentaire. Eh bien ! cependant, les progrès sont sensibles et M. Etter fait exécuter au théâtre des chœurs de *Joseph* de Méhul, en 1872, et d'autres pièces analogues, de sa composition, pour *Athalie*, en 1876.

Qu'arrive-t-il ensuite ? M. Etter meurt en 1884. Son successeur, M. Jules Keller, originaire du canton d'Argovie, ne laissa pas beaucoup de traces de son passage qui dura deux ans. Il n'en fut pas de même de M. Ignace Baechler, de Mogelsberg (St-Gall), qui, en trois ans (1886-1889), eut le mérite d'introduire à l'église le répertoire du *Caecilienverein* et de faire jouer au théâtre : *l'Ouverture du Calife de Bagdad*, une *Fantaisie sur Norma*, des opérettes : *Roland et Blaise*, *Le mulâtre de Murillo*, *Le lutin*. Hélas, M. Baechler n'arrivait pas à apprendre le français ; il regagna son pays saint-gallois ⁽²⁾.

De 1889 à 1891 c'est M. Joseph Schefold, de Beckenried (Unterwald), qui professe la musique et le chant ; de 1891 à 1894, M. Ulrich Parvex, de Collombey.

(1) l. cit., décembre 1917, pp. 140 et 141.

(2) M. Charles Husson note qu'après son départ M. Baechler conserva les meilleures relations avec les chanoines de l'Abbaye qui, à plusieurs reprises, allèrent le voir à Altstätten (St-Gall), où il s'était retiré. Il est mort il y a bien des années. (*Les Echos*, février 1917, p. 167, note 3).

En 1894 M. Armin Sidler revint à St-Maurice où il avait précédemment, de 1871 à 1878, enseigné le grec et donné quelques leçons de musique ⁽¹⁾. Il devait y rester jusqu'à sa mort, survenue le 5 janvier 1917. L'essor que prit la musique en général sous l'impulsion de M. Sidler, ne se dit pas en quelques lignes. Religieuse ou profane, pour chœur d'hommes, pour chœur mixte ou pour chœur d'enfants, cette musique enthousiasmait les auditeurs d'alors. Nous partageons tout à fait la manière de voir de M. Husson à ce propos : « Sans doute, ce qui fut chanté pendant les vingt-deux années de direction de M. Sidler n'était pas tout de la haute musique, on était souvent à la merci d'un matériel vocal défectueux, d'un temps de préparation restreint.

« Mais M. Sidler a eu aussi la satisfaction d'être arrivé à un niveau artistique dans l'exécution de telle œuvre de Rheinberger ou de la messe du Pape Marcel ; il a pu constater sa bienfaisante influence sur la vie musicale du pays dans les imposantes réunions des Céciliennes bas-valaisannes, à St-Maurice et à Martigny... » ⁽²⁾.

M. le Chanoine Broquet recueillit la succession de M. Sidler, en 1917, à la tête du chœur d'hommes et du chœur mixte. Si l'on a pu dire avec raison que M. Sidler exerça une influence au point de vue musical à St-Maurice et dans tout le canton du Valais, il ne faut pas dire moins de M. le Chanoine Broquet. La modestie de celui-ci nous en voudra de l'avoir écrit, mais nous ne regrettons pas et si l'on assiste aujourd'hui, dans notre pays, à un tel retour aux merveilleuses compositions de la Renaissance que l'on essaye de comprendre et d'exécuter avec intelligence et goût, aux œuvres des Palestrina (1525-1594), des Vittoria (1540-1613), des J. Gallus (1550-1591), des Roland de

(1) M. le doyen E. Raboud a raconté, dans les *Echos* d'avril 1917, p. 22, des souvenirs charmants au sujet de ses premiers contacts avec le professeur de musique Armin Sidler. Il écrit : « En 1872, j'arrivais à St-Maurice pour y faire mes classes. M. Sidler venait, lui, de terminer son Collège, et il débutait comme professeur de musique et de grec ! J'étais, pour cette année, en pension à l'externat, chez une combourgeoise, Mme Conus. Avec mon condisciple, Ignace Duriez, j'occupais une assez vaste chambre. Or c'est là que je fis la connaissance de M. Sidler.

« Il avait organisé un double quatuor parmi les grands élèves de l'externat, et ma chambre, grâce à ses dimensions, fut choisie comme lieu de réunion. C'était, ainsi qu'on dit maintenant, le *Stammlokal* de la Société qui avait pris le nom gracieux *d'Orphéon*.

« Que de concerts j'ai ainsi entendus ! peut-être plus que ne m'en eût souhaités mon professeur, l'inoubliable M. Bertrand. »

(2) l. cit., février 1918, p. 169.

Lassus (1520-1594), des Viadana (1564-1627), etc., c'est en partie à lui qu'on le doit. Il n'y aurait qu'à reprendre les programmes des auditions dirigées par M. Broquet, en 1924, 1926, 1927 à St-Maurice, des concerts spirituels de Martigny et de Monthey en 1930, 1931 et 1932, pour se convaincre facilement que c'est en offrant au public du beau qu'on le charme et qu'on l'entraîne.

Il est incontestable que M. le Chanoine Broquet a fait du Chœur mixte du Collège un groupement de chanteurs des plus intéressants. Quoi d'étonnant dès lors, qu'aux fêtes cantonales de chant de St-Maurice et de Sierre, le public ait manifesté tant d'enthousiasme en entendant nos étudiants, et que le jury ait décerné des couronnes de laurier 1^{re} classe, mention « excellent, avec félicitations du jury », au Chœur mixte !

Nous venons de nous arrêter sur quelques manifestations extérieures de la vie du Chœur d'hommes et du Chœur mixte. Nous nous garderons d'oublier que ces groupements exécutent à chaque jour de fête solennelle des messes polyphoniques, choisies parmi les plus saisissantes et les mieux écrites : les œuvres modernes ne sont aucunement négligées sous prétexte que l'on aime Palestrina.

Une place à part revient au plain-chant dans ce chapitre. Nous y avons touché plus haut en rappelant les exécutions lentes et pénibles du temps de M. Etter.

Au commencement de ce siècle, le Pape Pie X entreprit, on le sait, la rénovation du chant grégorien. Cette initiative ne pouvait laisser indifférente l'Abbaye et, en 1907, Monseigneur Paccolat faisait venir Dom Mégret, de Solesmes. « Le travail fut ardu, le résultat satisfaisant, la messe chantée à l'occasion du Centenaire de Grégoire-le-Grand (mars 1907), un vrai triomphe ». ⁽¹⁾

M. le Chanoine Joseph Mariétan, qui en tant d'autres domaines avait devancé son temps, continua l'œuvre ébauchée par Dom Mégret. Après son élévation au siège abbatial, il voua à la cause du plain-chant une sollicitude extrêmement attentive.

Le mouvement se poursuivit sous la direction de M. le Chanoine Cornut auquel succéda, il y a quelques années, M. le Chanoine Voirol.

(1) *Les Echos*, avril 1918, p. 14.

Au concours cantonal de chant, à Sierre, en 1931, la Schola du Collège obtint, pour son exécution, la mention « excellent, avec félicitations du jury ».

Rien n'est plus beau que les mélodies grégoriennes exécutées dans le rythme voulu et avec piété ; les voix mâles des hommes s'unissent à celles des enfants et c'est un charme pour l'esprit et le cœur. A St-Maurice les offices, grâce au plain-chant, se déroulent dans une atmosphère d'élévation, qui attendrit et fortifie à la fois.

Aussi, en 1924, à l'occasion du XIV^e centenaire de S. Sigismond, le fondateur de la psalmodie perpétuelle à l'Abbaye d'Agaune, le Souverain Pontife Pie XI, dans une lettre officielle, soulignait-il la qualité du chant dans les offices canoniaux.

2. L'orchestre

Le jeudi 22 et le dimanche 25 février 1827 « MM. les Etudiants de l'Abbaye de St-Maurice » jouèrent une tragédie en cinq actes : *Guillaume Tell*. « Chaque représentation commencera à deux heures précises, le spectacle sera illuminé », dit le programme qui a été conservé. On lit ensuite : « Chaque représentation sera suivie de chants avec accompagnemens, pendant l'exécution desquels on fera une Collecte en faveur des malheureux habitans de Biel et Selkingue, qui ont survécu à la funeste catastrophe, dont ces lieux ont été frappés dans la nuit du 16 au 17 Janvier ». Ces « accompagnemens » sont sans doute les premières traces de l'orchestre.

De 1827 à 1855 nous n'avons rien pour suivre la vie de ce groupement. Nous avons relevé plus haut les séances musicales que nous connaissons depuis 1851 ; ce n'est cependant que le 21 janvier 1855 qu'on trouve le mot d'« orchestre ». Le programme de cette dernière séance mentionne en effet : « ouverture pour orchestre, concert de violon, solo de violoncelle avec piano ». Nous avons dit déjà que M. Bruzzèse était le grand animateur de la musique d'alors, tant de la musique vocale que de la musique instrumentale, et qu'il donna des auditions de l'une et de l'autre.

Le 26 janvier 1862 on représente au Théâtre *Jocrisse* et le spectacle se double d'une partie musicale où figurent des morceaux d'orchestre : *Ouverture pour sextuor*, d'Aubert, *Le Chalet*, avec piano, d'Adam. Le professeur de musique de ce temps-là, M. Hiller, donne un solo « sur violon » : *Souvenir de Bellini* (Artot). Moins d'un mois plus tard, nouveau concert, avec reprise de *Jocrisse* et une bouffonnerie musicale en un acte :

Les Deux Aveugles. De nouvelles pièces d'orchestre s'ajoutent à celles du mois précédent.

Et nous arrivons à l'époque de M. Etter. Aux très grandes fêtes, Noël, Fête-Dieu, Pentecôte, ce dernier dirige une messe avec orchestre qu'il a composée lui-même. Dans les grandes occasions aussi, lors du jubilé pontifical de Pie IX, par exemple, le 3 juin 1877. Savourons la description de M. Husson ⁽¹⁾ : « Pour nos musiciens, c'était le grand jour. De bonne heure on se tasse dans l'étroite tribune. Peu à peu, les artistes de l'Orchestre (M. le chanoine Burnier à la contrebasse, deux ou trois élèves, trois ou quatre amateurs) arrivent, prennent place. La messe commence, les instruments raclent. Dans les stalles, rougies par les reflets écarlates des camails, les chanoines suivent, complaisants, les méandres des capricieuses mélodies ; d'un coup de tête, ils préviennent certaines mesures lentes à venir ; ces Messieurs, émus, chantonnent les passages impressionnants ».

L'orchestre prête son concours à *l'Emulation* en 1874, puis plus tard, à partir de 1892, et surtout depuis l'arrivée de M. Sidler, il agrémenté régulièrement de ses productions les séances théâtrales données par les étudiants. A la fin de l'année scolaire surtout, pour la cérémonie de la distribution des prix, il offrait au public des productions de choix.

Succédant à M. Sidler, M. le professeur Charles Matt présida aux destinées de l'orchestre dès février 1917. Si nos documents nous servent bien, il débuta dans la direction de *Messieurs les artistes* lors des représentations de *l'Agaunia* qui jouait *Pour la Pologne*. Faisant appel à quelques musiciens distingués de Martigny et de Monthey, il fit exécuter, au cours des quinze dernières années, des programmes remarquablement intéressants. Les œuvres des maîtres anciens et modernes trouvent en lui un interprète à l'âme extrêmement fine et délicate, à l'intelligence ouverte et sûre. Nous ne pouvons songer à donner, ne serait-ce qu'une idée sommaire, des succès remportés, mais il est avéré qu'un public de plus en plus nombreux goûte avec délices les productions de l'orchestre du Collège de St-Maurice.

3. La fanfare

Monsieur le chanoine Quartenoud, de quel passé n'êtes-vous pas le continuateur ! Cette fanfare que vous dirigez avec un si bel entrain, en l'an de grâces 1932, est vieille de soixante-cinq ans.

(1) Les *Echos*, décembre 1917, pp. 140-141.

Un rédemptoriste, le R. P. P.-M. Evêquoz, et M. le chanoine Xavier Chervaz (1849-1910) en furent les fondateurs. Laissons encore une fois la parole à M. Husson ⁽¹⁾ : « Que dire des premiers coups de piston dans les corridors de l'Abbaye, des premiers accents du trombone ? Vous voyez d'ici, les héros du jour contenant mal une émotion faite de fierté grave, de joie, et un peu de vulgaire vanité, les gosses, ravis de tout ce bruit, rôdant autour des cuivres. Narquois, inquiets même, Messieurs les professeurs observent.

« A tort ! La fanfare est une si noble chose : elle est au diapason de l'enthousiasme juvénile. De suite elle l'anime, le soutient dans les sorties des étudiants : promenade aux raisins, inauguration des promenades du soir, le 1^{er} juin... »

En 1876, le Catalogue du Collège mentionne pour la première fois le *status* de la fanfare. Elle comptait déjà 15 membres et venait de jouer admirablement lors de la séance annuelle de l'*Emulation*, le 13 février 1875. Les « fanfarons » ne portaient pas encore l'imposante fourragère qui leur barra la poitrine plus tard, mais leur port n'en était pas moins solennel et majestueux ⁽²⁾. Jusqu'en 1896, elle fut de toutes les manifestations artistiques ; à partir de cette date, l'orchestre et les chœurs de chanteurs la supplantèrent partiellement. Elle continua cependant à avoir de très bonnes années au point de vue valeur musicale : 1895-96 ; 1906 ; 1911-13 ; 1918-1920.

Dès 1902, la fanfare, baptisée d'un nom, qu'elle a perdu maintenant, *La Mauritia*, tient un cahier de protocoles qui nous permet de faire connaissance avec son règlement (revu deux fois en 1903-04 et 1908-09), son comité, son répertoire, ses promenades annuelles, toujours si pleines de gaieté et d'entrain. On y lit des rapports sur sa participation au tir cantonal de Monthey (25 juin 1903), au festival bas-valaisan à Salvan (28 mai 1911), à celui de Sion, l'année suivante. On y trouvera bientôt également, sans doute, quelques notes joyeuses et satisfaites, consacrées à ses succès, lors de la fête cantonale des musiques valaisannes à St-Maurice, les 15 et 16 mai 1932 ⁽³⁾.

(1) Les *Echos*, décembre 1917, p. 141.

(2) Voir dans les *Echos*, deux photographies, Nos de décembre 1917 et février 1918.

(3) La presse valaisanne a décerné des éloges nombreux aux musiciens du Collège et à leur directeur à cette occasion. M. Lombriser, président central des musiques suisses, se plaisait à répéter, après les concerts, que la fanfare du Collège avait « conquis une réputation artistique ».

Souvent elle fut à l'honneur, lors du passage, notamment, en gare de St-Maurice, des invités du Conseil fédéral qui se rendaient à l'inauguration du Simplon (1906) ; en 1916, elle y saluait l'arrivée des premiers internés en Valais ; en 1921, elle donnait une aubade à Son Excellence Monseigneur Maglione, Nonce apostolique en Suisse, qui était venu pour la fête de Son Excellence Monseigneur Mariétan, le 19 mars. Un jour plus tard, elle se produisait à nouveau en l'honneur de M. le Conseiller fédéral Musy, hôte de l'Abbaye.

Nous avons fait allusion, plus haut, au comité de la fanfare. Voici les noms des présidents depuis 1902 : MM. † Ed. Delacoste, † Othmar Schmidt, † Joseph Brahier, Hyac. Carraud, Ignace Mariétan, Louis Broquet, François Caluori, A. Kreienbühler, François Revaz, Eugène Donnet, Léon Athanasiadès, Jean Coquoz, Germain Carnat, Georges Berra, Camille Giovanola, Louis Quartenoud, Jean Closuit, André Chaperon, Léon Quenet, Vincent Liardet, Jean Delaloye, Alphonse Juillard, Pierre Delaloye, Franz Raich, Etienne Sassy.

Avant 1917, les mêmes professeurs qui enseignaient la musique et le chant, dirigeaient également la fanfare. M. le professeur Athanasiadès remplaça tout d'abord M. A. Sidler, décédé, puis M. Quartenoud devint l'esprit et le cœur de ce groupement musical de 1918 à 1920. M. Athanasiadès revint à son poste pendant onze ans et ne l'a abandonné qu'au début de cette année scolaire 1931-1932 pour effectuer un nouvel échange avec M. le chanoine Louis Quartenoud.

Le rôle de la fanfare au Collège est extrêmement intéressant. Qui niera le bonheur qu'elle procure lorsque, aux jours de fête des professeurs, ou lors des visites de personnages éminents, elle donne son délicieux concert d'après-dîner, dans le corridor ouest de l'Abbaye ? Nous formons le vœu qu'elle soit toujours aussi fournie et aussi bonne que cette année.

Il ne nous appartient pas de parler des œuvres que la fanfare s'efforce de rendre, souvent avec une réelle perfection. S'il est évident que bien des « marches » ne présentent pas un attrait particulier, il reste que l'interprétation d'œuvres d'un Wagner ou d'un autre grand compositeur permet une éducation artistique de premier plan, bien supérieure à toutes sortes d'autres disciplines, très secondaires, que l'on considère à tort comme nécessaires à la formation du jeune étudiant.

III.

Les Sociétés sportives

Vraiment les Anciens n'ont pas eu de chance : ils n'ont pas connu, comme nous, ce déluge de vocables anglais qui font les délices des sportsmen du XX^e siècle. Existe-t-il aujourd'hui un seul gamin qui ne connaisse à la perfection le sens de *goal-keeper*, *hands*, *off-side* ou *penalty* ? Que voulez-vous ? rien ne sert de gémir, il faut être de son temps.

Au Collège de St-Maurice on a essayé de l'être toujours. La jeunesse a besoin de mouvement aux heures de détente, quand elle a soigneusement congédié tous les soucis scolaires, version grecque ou thème latin. Elle aime les sports ; il faut qu'elle sache en user avec mesure.

Le vieil adage latin *mens sana in corpore sano* demande pour le corps des exercices proportionnés qui le rendront vigoureux et résistant. C'est justice.

1. Le foot-ball

Dans le bon vieux temps, nos pères se livraient sans doute à des jeux intéressants. Il serait superflu d'en faire la description.

Voici le ballon. Il est immense et l'on saura plus tard qu'il porte un N^o : 7. C'est un Jurassien qui l'introduit à St-Maurice, en 1884, M. Joseph Jobin, actuellement avoué à Belfort. Que c'est amusant de taper sur cette sphère avec les pieds, de l'envoyer se promener le plus loin possible et de se faire les jarrets en courant à sa poursuite. Affaire de goût.

Il n'y a pas de jeu organisé : on se contente de *shooter*. Feu M. le chanoine Antoine Gay a raconté avec beaucoup d'esprit comment cela se passait⁽¹⁾ : « Le jeu, pour nous, c'était une ruée sans ordre ni méthode, qui manquait peut-être de grâce et de délicatesse, mais qui, après tout, comme exercice préliminaire au *struggle for life* (soyons Anglais, s'il vous plaît), valait sûrement le *foot-ball*. C'était à qui se saisisrait du ballon, et le ferait bondir, d'un vigoureux coup de pied, à l'autre extrémité de la cour. Il se fit, en ce genre, d'assez belles performances,

(1) Les *Echos*, XV^e année, N^o 5, décembre 1916, p. 160.

et je ne pense pas que le record de la hauteur et de la distance ait été battu jusqu'ici.

« Et toute la troupe de se précipiter à la poursuite du ballon avec le même élan qu'elle devait mettre un jour à poursuivre ou la fortune ou la gloire. La fortune, comme toujours, souriait aux audacieux... »

L'histoire du foot-ball, jusqu'en 1906, est écrite dans ces lignes. A partir de cette date, les affaires ne se gâtent pas, mais deviennent sérieuses. Il y a, au Collège, des étudiants qui n'aiment pas l'anarchie. Il faut mettre de l'ordre dans cette « ruée » : un futur lieutenant-colonel et un futur chanoine régulier, MM. Léo Meyer et C. Zarn, se font les promoteurs d'une organisation en règle qui procédera avec ordre et méthode : le club *Helvetia* est fondé. Inutile de dire quels furent les premiers capitaine et sous-capitaine. La société nouvelle a ses statuts et décide de réduire le « format » du ballon pour se conformer aux prescriptions en vigueur dans les matches d'Associations : le N° 5, aux dimensions moins impressionnantes, est seul reçu.

Deux mois d'entraînement suffisent aux Helvétiens pour gagner leur première rencontre, en décembre 1906, avec un club de Montreux, *Narcisse II* (3 à 1). La revanche est moins heureuse pour « nos couleurs », comme on dit aujourd'hui : les riverains du Léman l'emportent par deux buts contre un.

De tels hauts faits rendent jaloux les Petits du Collège : ils veulent leur part et c'est alors que le club des Juniors prend naissance. Ferrario en est le premier capitaine.

Mais il y a pléthore d'amateurs en 1908 : un nouveau club des Petits est constitué, qui prend le bizarre nom suivant : la *Châtaigne*. Plus tard, il deviendra la *Pomme de terre*, et enfin la *Patate*...

Les fervents du ballon se livrent à leurs exploits sur des terrains divers. Ils se rendent d'abord derrière l'Arsenal puis, par faveur particulière, sur le grand terrain de l'Hôpital, à côté de l'ancien étang. La guerre survient : il faut ensemercer les champs et quitter les lieux cultivables. Pauvres foot-balleurs, ils n'ont plus que la Grande Allée pour s'en donner à cœur joie. En automne et pendant la période des foins, ils s'échappent et sautillent dans les prés. Mais la situation devenait intenable. Enfin, ô bonheur ! on finit par trouver un arrangement et louer le beau terrain de la ville. Non loin, deux autres terrains ont été aménagés pour les Petits, à l'ancien Stand.

Toute cette jeunesse prend ses ébats sous la direction d'un professeur qui est l'âme continue de la vie sportive, M. le Chanoine

Julien Fumeaux jusqu'en 1914 et M. le Chanoine Zarn depuis cette époque. C'est à ce dernier tout spécialement que l'on doit l'esprit de discipline et de saine camaraderie qui règne dans les différents clubs, comme aussi les progrès réels accomplis par les membres dans la technique du jeu.

Au cours des vingt dernières années, l'*Helvetia* s'est distinguée dans de nombreuses manifestations sportives. Ses matches contre le Collège de Fribourg, dont le *team* était entraîné par le sympathique abbé Freeley, demeurèrent célèbres (1911 à 1915). Tour à tour Fribourg et St-Maurice remportaient la victoire.

Depuis une douzaine d'années, les rencontres avec des clubs valaisans ou bellerins se sont multipliées : Collège de Sion, diverses équipes montheysannes, Martigny, Bex, Collège Bitterlin, Vernayaz, Vionnaz, etc. Les succès des Helvétiens ne se comptent plus !

Des sportsmen de grande valeur sont sortis de l'équipe du Collège, dont deux « internationaux », Paul de Lavallaz (*Grasshoppers*) et Raymond Passello (*Servette*), de nombreux joueurs de « série A » — on dit aujourd'hui : de « Ligue nationale », ou de « 1^{re} Ligue » — : Léo de Meyer, Ernest Lorson, Albert Buser, Rausis, Donzé, Georges Morand, Georges Contat, Bernard de Lavallaz, Georges Butty (en France), Pottier, etc. Aussi la *Gazette de Lausanne* avait-elle raison de publier, sous la signature G., le 8 mars 1926, ce qui suit : « La souche du foot-ball valaisan est incontestablement l'Abbaye-Collège de St-Maurice, véritable séminaire des foot-balleurs valaisans. La direction de cet établissement a le mérite d'avoir efficacement encouragé le foot-ball dès 1904, sous forme de fourniture gratuite des balles et de participation directe des professeurs au jeu. De là, la gent des étudiants, véritables apôtres du sport, fit rayonner celui-ci jusque dans les vallées les plus éloignées ».

Aux mois de juin et de juillet, comme les jours plus longs permettent aux élèves de sortir de l'enceinte du Collège et de bénéficier de la fraîcheur du soir, les foot-balleurs ont coutume, depuis quelques années, d'organiser un tournoi auquel toutes les classes participent avec entrain, dans des matches successifs.

Quand il s'agit de sports, il faut se garder de toute exagération. Il constitue indubitablement un élément de culture physique fort utile à l'époque actuelle, et nous sommes certain qu'au Collège de St-Maurice, l'*Helvetia*, dont les statuts ont été revus et complétés sagement, il y a deux ans, par M. le Chanoine Zarn, doit jouer un rôle déterminé, parfaitement raisonnable.

2. Le tennis

Le premier tennis du Collège a été l'œuvre de deux novices de l'Abbaye, en 1911. Ceux-ci approprièrent quelque peu le terrain qui se trouve au sommet de la Grande Allée, y fixèrent de vieilles bandes de drap noir pour marquer les lignes de touche et firent un filet d'un treillis de fil de fer coupé à la hauteur réglementaire.

Quelques années plus tard, en 1917, le même terrain fut travaillé à fond, puis recouvert de sable et roulé ; des bandes en tôle remplacèrent les bandes de drap et un filet authentique flotait entre deux poteaux de fortune. Il n'y avait point encore de clôture, si bien que les balles pouvaient librement prendre leur vol à travers toute la Grande Allée.

Le progrès était si considérable que, parmi les étudiants, un club se constitua. M. Joseph Ackermann, avocat et député au Grand Conseil fribourgeois, en fut le premier capitaine. Au bout de cinq ou six ans le groupe tomba, faute d'organisation et d'entretien du terrain.

Mais M. Zarn ne perdait pas de vue une idée qui lui était chère et dont la réalisation devait apporter aux élèves de St-Maurice une joie nouvelle et un motif de plus de s'attacher à leur Collège. Au prix de gros efforts et d'une patiente énergie, il parvint à faire construire deux tennis modernes du plus bel effet. Il ne restait plus, aux amateurs, que de se grouper en société. Leur nombre fut imposant : 32, et M. Joseph-Marie Detorrenté remplit le premier les fonctions de capitaine. Le règlement, très précis, signé par M. le Directeur des Sports et M. le Directeur du Pensionnat, fut adopté par l'assemblée générale du 31 octobre 1930.

« Le tennis n'est qu'un sport, a écrit René Lacoste, un sport n'est qu'un jeu, mais qu'importe après tout le but, si l'effort vaut en soi, porte en lui-même sa récompense ? » ⁽¹⁾

3. D'autres sports

Beaucoup d'Anciens demandent encore si le jeu de quilles existe toujours au Collège de St-Maurice. Cette année nous pouvons

(1) Les renseignements dont nous faisons état dans le présent chapitre, comme dans tous ceux de cette III^e partie de notre travail, nous ont été obligeamment communiqués par M. le Chanoine Zarn, directeur des Sports.

répondre affirmativement : un nouveau jeu a été aménagé sous les châtaigniers du haut de la Grande Allée. Et pour complément, un club d'amateurs...

Le tir est un sport national en Suisse. St-Maurice s'en souvient et bon nombre d'étudiants s'y adonnent sous la direction de M. le capitaine Pignat.

Ce n'est pas le lieu de parler ici dès cours réguliers de gymnastique qui se donnent au Collège, mais bien de signaler que, cette année, un club d'athlétisme léger a vu le jour. Durera-t-il ?

Un dernier mot pour les sports d'hiver. Ils sont en honneur ici : skis, patins, luges n'ont pas à craindre la rouille ou la vermoulure pendant la saison froide. Aux jours de congé c'est un plaisir d'assister au départ de notre turbulente jeunesse avide d'air et de mouvement sur la glace brillante ou la neige fine.

Nous n'avons pas d'autre conclusion à tirer de cette étude souvent incomplète que celle de rester fidèle au passé de notre Collège, en continuant le travail de ses nombreuses sociétés, sous des formes différentes peut-être, mais dans le même esprit d'équilibre et de profonde charité.

Chanoine F.-M. BUSSARD